

Lédito



Sur la bonne voie

Par Pierre Vieillard, président de BFC Angels

Depuis la création de notre association, nous avons effectué un important travail de pédagogie autour du sourcing des projets, de leur sélection mais aussi sur la formation de nos adhérents business angels. Nous avons aussi la chance d'être partie prenante d'un écosystème régional dans lequel il existe une véritable collaboration, une concertation entre tous les acteurs visant à faire émerger et réussir les projets.

On questionne souvent notre réseau sur le taux de succès des investissements, ce qui renvoie immédiatement au taux d'échec. Au niveau national, on avance généralement que, sur 10 dossiers financés, 3 ou 4 déposent le bilan avant trois ans. Pendant les cinq dernières années, nous avons accompagné 36 projets dont 29 sont encore en activité. Sept ont été mis en liquidation judiciaire, ce qui représente moins de 20 % et seulement 8,90 % des capitaux investis. Nous pouvons donc penser que nous sommes sur la bonne voie. À ce sujet, nous avons eu la satisfaction de constater récemment que deux des entreprises (Fintech et Deeptech) que nous accompagnons figurent parmi les 27 projets représentatifs de la France qui réussit ! Il n'en faut pas moins rester vigilant et progresser dans notre technicité. La prochaine étape va consister à mettre place un outil permettant d'obtenir un plan de développement individuel et collectif de chaque équipe portant un projet dans le but d'optimiser la puissance de celle-ci et de surmonter les risques de croissance.

Espace partenaires

BNP Paribas : we are innovation



Depuis 2012, BNP Paribas bénéficie d'une expertise reconnue et d'un ancrage fort dans l'écosystème start-up et innovation via ses Pôles WAI (We Are Innovation). Avec 16 pôles répartis en France dont 1 dans la région Grand Est, BNP Paribas dispose d'équipes exclusivement dédiées à l'accompagnement des startups et des sociétés en hyper-croissance. Ces pôles proposent des solutions de financement, du conseil et des services aux sociétés innovantes, y compris des programmes d'accélération et de connexion business. Financier de la création et de l'innovation, BNP Paribas a engagé plus de 70 millions d'euros dans les principaux fonds de capital-risque en France.

« Nous sommes ravis de devenir partenaire des BFC Angels, explique Pierre-Émile Taral, responsable Pôle WAI Grand Est. Cela illustre notre volonté d'accompagner les startups en Bourgogne-Franche-Comté. Nous avons tout de suite senti une envie conjointe de collaboration entre nos deux structures afin de faire avancer plus rapidement des beaux projets innovants sur le territoire d'action des BA. Nous n'avons aucun doute sur la qualité de ce partenariat qui commence déjà sur d'excellentes bases. »

La vie des entreprises

Apprendre à lire autrement



Les investisseurs de BFC Angels ont choisi d'accompagner LexiClic, startup franc-comtoise cofondée par deux enseignants et directeurs d'école primaire. Cette entreprise a développé une application web et mobile qui révolutionne l'apprentissage de l'orthographe et de la lecture avec un conjugueur et un clavier numérique sur lequel l'enfant tape les sons du mot qu'il cherche pour mémoriser son orthographe et l'écrire sans faute. Cette solution est également proposée aux écoles et s'accompagne d'une méthode complète de lecture pour la classe de CP (fichier et livre). Ainsi l'enfant dispose-t-il des mêmes outils en classe et à la maison pour progresser.

La méthode, validée par des spécialistes des sciences du langage, a fait l'objet de nombreux tests dont les résultats sont très probants.

LexiClic a remporté en septembre le prix Startup aux Trophées des entreprises de Franche-Comté.

► www.lexiclic.fr

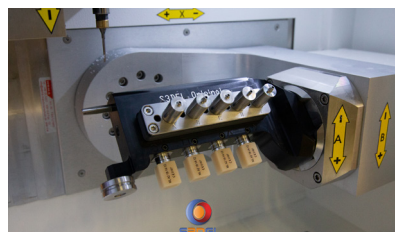


Une entreprise qui a du mordant



Depuis 2013, S3DEL® distribue des solutions de CFAO pour les laboratoires de prothèses dentaires : scanners, logiciels de CAO et de FAO, fraiseuses, machines de polissage, consommables... La société a mis au point des solutions uniques pour les machines de fraisage et a développé une large gamme de premilled génériques, permettant aux laboratoires de devenir autonomes dans le domaine de l'usinage.

L'entreprise s'appuie sur des partenaires reconnus tels que Global D (implants dentaires), Generic Implants, Hexagon (développeur du logiciel WorkNC Dentaire) et distribue des marques réputées (usi-



neuses Imès Icore, consommables WhitePeaks, fours Nabertherm, machines à polir Dlyte...). Courant 2019, S3DEL a développé sa propre gamme d'outils afin de répondre à toutes les demandes de matériaux et de

machines, renforçant ainsi sa position d'expert dans le domaine dentaire mais également dans celui de la joaillerie.

« L'efficacité ne dépend pas de la taille de l'entreprise, mais du professionnalisme des hommes qui la composent ». Une petite phrase que S3DEL® s'est appropriée et qui garde tout son sens au fil des années. Les investisseurs de BFC ANGELS accompagnent cette entreprise depuis 2015. Ils lui ont très récemment renouvelé leur confiance en participant à un second tour de table.

► www.s3del.com

Taxonomie et signaux faibles

Le 17 octobre dernier, BFC Angels a tenu son 7^e séminaire d'automne à La Minoterie, le pôle de création jeune public et d'éducation artistique de Dijon dirigé par Christian Duchange. Ce fut l'occasion de réunir de manière conviviale les adhérents business angels et les partenaires autour de pitches d'entrepreneurs et de contributions d'intervenants économiques. Parmi ces derniers, citons Sophie Reboud, professeure-chercheuse à BSB et rattachée à l'université de Nouvelle-Zélande, qui est venue parler de la taxonomie des entreprises, sur laquelle elle a travaillé. Il s'agit de prendre en considération la grande



diversité des PME selon une approche scientifique, pour comprendre la diversité des situations stratégiques avec pour objectif de mieux cibler l'action publique ou locale. À ce jour, cette taxonomie intéresse un grand organisme international

qui se place au cœur des débats décisifs contemporains. Élodie Quezel, chargée du déploiement de Signaux faibles, startup d'État, a également participé à ce séminaire. Signaux faibles a pour but de mobiliser les données des administrations pour identifier les entreprises fragiles et cibler l'action d'accompagnement public. On la qualifie de startup car elle innove avec une équipe autonome, proche du terrain avec une démarche de progression par itérations successives. Après une expérience positive en Bourgogne-Franche-Comté, le déploiement national de Signaux Faibles est prévu prochainement.

Espace partenaires

Loi Pacte : du nouveau pour les entreprises

Par Jean-Marie Garinot
et Pierrick Bêche,
avocats associés, cabinet Du Parc

Promulguée le 22 mai 2019 après plusieurs mois de débats parlementaires, la loi Pacte contiendrait, selon les ambitions politiques affichées, d'innombrables mesures destinées à faciliter la vie des entreprises. Au-delà des dispositions strictement techniques (création d'un registre dématérialisé, assouplissements du régime des apports en compte courant, réforme de l'épargne salariale...), ce texte a également modifié les articles du Code civil constituant le socle du droit des sociétés. Le législateur a en effet souhaité que les entreprises occupent toute leur place au sein de la société civile, notamment en prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux.

À cette fin, l'article 1.835 du Code civil a été modifié et permet désormais aux sociétés d'insérer dans leurs statuts une « raison d'être », constituée « *des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité* ». Autrement dit, la recherche et le partage du profit peuvent, si les associés le souhaitent, être conciliés avec le respect de certaines valeurs. Allant plus loin, le nouvel article L.210-10 du Code de commerce permet aux sociétés volontaires



Présentation de la loi Pacte par le cabinet Du Parc à ses clients le 17 octobre

de se prévaloir de la qualité de « société à mission », ce qui suppose que les statuts précisent une raison d'être comme évoqué ci-dessus ainsi que des objectifs sociaux ou environnementaux, que les modalités de suivi de la réalisation de ces objectifs soient prévues et que la société se fasse connaître, en cette qualité, au greffe du tribunal de commerce. À notre sens, les entreprises en quête de financement pourraient y trouver profit, notamment pour attirer des fonds d'investissements dits « éthiques ». On pourrait également imaginer le développement de filiales à but « non-exclusivement lucratif » qui bénéficieraient des outils juridiques offerts par le Code de commerce. Enfin, la réforme de l'article 1.833 du Code civil doit également être mentionnée. Depuis celle-ci, la société est gérée dans son intérêt social mais « *en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité* ». Le législateur s'étant bien gardé de définir ces enjeux, on peut craindre que les dirigeants ne s'exposent à de nouveaux risques en matière de responsabilité.

Semaine des business angels

Faites votre BA !

Pour la 14^e année consécutive, France Angels organise la Semaine des business angels, une opération dont l'objectif est de faire mieux connaître l'activité des business angels en France et le fonctionnement de nos réseaux. Du 25 au 29 novembre, les BA partageront leur expérience et leur passion pour l'entrepreneuriat et l'innovation avec tous ceux qui envisagent de se lancer dans l'aventure. Créatifs, pédagogiques, festifs, ou simplement informatifs : au total plus d'une trentaine de rendez-vous sont proposés aux business angels de demain, dont deux en Bourgogne-Franche-Comté. En effet, le réseau BFC Angels sera présent à Témis Besançon le 25 novembre aux côtés du Propulseur, le dispositif d'accélération porté par le Pôle des microtechniques, pour un afterwork commun sur l'apport de ces deux structures en accélération de business. Un petit-déjeuner est aussi organisé à Mâcon le 29 novembre par BFC Angels et le Medef 71. Les deux organisations seront présentées sous l'angle des opportunités et du développement du réseau qu'elles peuvent permettre. Ces deux manifestations s'adressent principalement aux entrepreneurs s'intéressant à l'accompagnement et à l'investissement.

► <https://www.bfcangels.com>



Ils contribuent à notre activité...